



En cas de problème, veuillez contacter notre service de coordination aux coordonnées inscrites sur la couverture de votre classeur de soins.

**La qualité de l'hôpital, la sérénité et le confort de votre domicile...**

Les services de l'HAD Nice et Région ont pour objectif de faire bénéficier aux patients qui le souhaitent, des soins techniques à leur domicile, lorsque leur présence en milieu hospitalier ne s'impose pas.

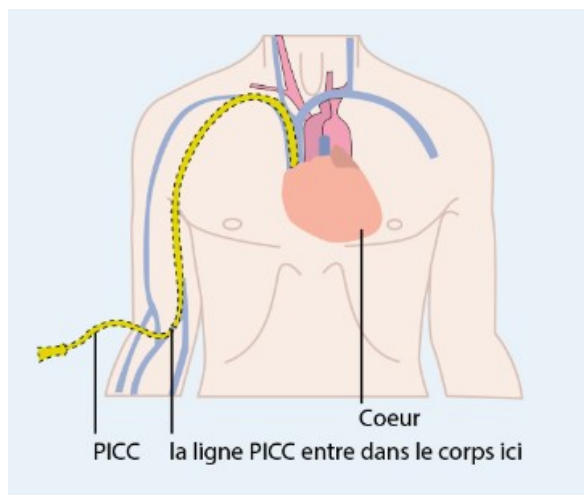
Nous recherchons à apporter aux patients une prise en charge de qualité en mettant en œuvre le service le plus adapté à leurs besoins. La permanence et la continuité des soins sont assurées **24h/24** et **365 jours/an**.

**HAD NICE ET REGION**

**Vous êtes porteur d'un  
Picline**

## DÉFINITION

C'est un cathéter (tuyau fin et souple) introduit dans une grosse veine de l'organisme jusqu'à l'entrée du cœur. Il est inséré au niveau du bras. A son extrémité se trouve un système de raccord pour les perfusions. Ce dispositif peut également servir à d'autres injections ou à des prélèvements pour analyses dans le cadre de la surveillance de votre traitement.



Ainsi, grâce à ce dispositif, les veines superficielles de vos bras et de vos mains sont préservées. Il peut être laissé en place plusieurs mois.

Lors de votre sortie, une fiche de liaison ainsi que des fiches de surveillance, vous ont été remises à l'intention des professionnels qui vous prendront en charge à votre domicile. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de transmettre ces documents lors de chaque soin et à chaque hospitalisation, ceci est important pour comprendre tout événement imprévu.

## COMPLICATIONS POSSIBLES APRÈS LA POSE

Tout acte médical, même réalisé avec compétence peut donner lieu à des complications. Elles sont toujours rares, et transitoires.

- ❖ **L'infection du cathéter peut parfois obliger à l'enlever**, si les antibiotiques ne sont pas suffisamment efficaces. La prévention de l'infection repose sur des règles d'asepsie rigoureuses lors de toute manipulation.
- ❖ **La thrombose** : le dispositif n'est plus perméable du fait de la constitution d'un caillot de sang dans la veine, ce qui peut conduire à la prescription d'un traitement anticoagulant, voire à l'ablation du cathéter.
- ❖ **La rupture, ou la désinsertion du cathéter** sont exceptionnelles.
- ❖

Ainsi, il est important de confier les soins infirmiers et la surveillance à des personnels formés à ces manipulations. Le dispositif pourra dans ces conditions être gardé pendant toute la durée de votre traitement, jusqu'à plusieurs mois, après quoi il pourra être enlevé très simplement.

**Si un gonflement, une douleur, une rougeur, un écoulement au niveau du cathéter, une fièvre et /ou des frissons ou une gêne respiratoire apparaissent, consultez immédiatement le médecin de l'HAD**

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- ❖ Restez calme dans les heures suivant l'injection.
- ❖ L'hygiène corporelle quotidienne est importante.
- ❖ Réalisez une toilette ou une douche, les bains sont interdits. Utilisez de préférence un savon liquide, et une serviette et un gant de toilette propres à chaque fois. Ne mouillez pas le pansement : protégez-le par un film plastique de type alimentaire.
- ❖ Portez des vêtements à manches larges.
- ❖ Evitez de toucher le pansement ; si vous devez le toucher, lavez-vous les mains, ou frictionnez-les avec un produit hydro-alcoolique.
- ❖ Si le pansement se décolle, avertissez les infirmiers.
- ❖ Surveillez l'état de votre peau.
- ❖ Conservez vos habitudes de vie : travail, sport... Evitez cependant les chocs violents répétés comme fendre du bois, les mouvements répétitifs de type musculation, les sports violents comme le rugby.
- ❖ Evitez le port de charges lourdes.
- ❖ Portez toujours avec vous le carnet ou la carte de porteur de PICC et signalez tout choc dans cette région au médecin.